****

**APPEL D’OFFRES OUVERT**

*Conclu en application de l’Arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés des Organismes de Sécurité Sociale, et des articles et des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à 5 du code de la commande publique.*

**ACTE D’ENGAGEMENT**

AE

**MARCHE N°2003/2025**

FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**NETTOYAGE DES LOCAUX, DE LA VITRERIE ET DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU SITE D’AVIGNON DE L’URSSAF PACA**

**URSSAF PACA**

20, avenue Viton

13299 MARSEILLE Cedex 20

L’acheteur est représenté par :

**Monsieur le Directeur régional de l’URSSAF PACA**

**Monsieur Franck BARBE**

**Sommaire**

[ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE QUI PASSE LE MARCHE 3](#_Toc145514867)

[ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE 3](#_Toc145514868)

[ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT 4](#_Toc145514869)

[ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DES CANDIDATS EN CAS DE GROUPEMENT SOLIDAIRE 4](#_Toc145514870)

[ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT 5](#_Toc145514871)

[ARTICLE 6 – CONDITIONS D’EXECUTION DU MARCHE 7](#_Toc145514872)

[ARTICLE 7 – DUREE DE VALIDITE DES OFFRES 7](#_Toc145514873)

[ARTICLE 8 – AUTRES 7](#_Toc145514874)

[ARTICLE 9 – SOUS-TRAITANCE 8](#_Toc145514875)

[ANNEXE N°1 – DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE 10](#_Toc145514876)

[ANNEXE N°2 – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES 12](#_Toc145514877)

[Annexe n°3 : Demande éventuelle d’acceptation d’un sous-traitant et d’agrément de paiement du contrat de sous-traitance 13](#_Toc145514878)

[ANNEXE N°4 – Nantissement ou cession de créance (exemplaire unique) 15](#_Toc145514879)

# ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE QUI PASSE LE MARCHE

Pouvoir Adjudicateur :

**URSSAF PACA**

**20 Avenue Viton**

**13299 MARSEILLE CEDEX 20**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur Franck BARBE, Directeur régional de l’URSSAF PACA.

Ordonnateur des dépenses :

Monsieur Franck BARBE, Directeur régional de l'Urssaf PACA.

Désignation du comptable assignataire :

Monsieur Christophe GABEN, Agent Comptable de l'Urssaf PACA.

# ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet l’exécution des prestations de services de nettoyage des locaux, de la vitrerie des bâtiments et de la flotte automobile de l’URSSAF PACA pour son site d’Avignon situé rue Jean Dausset ZAC du Pôle Technologique Agroparc 84000 Avignon.

Forme du marché :

La consultation vise à la conclusion d’un marché passé sous la forme d’un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, déterminé dans tous ses éléments, au sens des articles R.2162-13 et 14 du code de la commande publique

Il s’agit d’un marché mixte de type forfaitaire pour les prestations récurrentes et de type accord-cadre exécuté à bons de commande pour les prestations ponctuelles.

La partie forfaitaire concerne :

* Nettoyage et entretien des locaux et abords
* Nettoyage de la vitrerie
* Enlèvement des déchets
* Fourniture du matériel de distribution et de consommables d’hygiène pour équiper les sanitaires de l’ensemble des locaux du site d’Avignon
* Nettoyage intérieur des véhicules

Les prix pratiqués sont ceux arrêtés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (Annexe n°1 à l’Acte d’engagement).

La partie à bons de commande concerne les prestations ponctuelles identifiées dans le Bordereau des Prix Unitaires (Annexe n°2 à l’acte d’engagement)

Les modalités d’émission des bons de commande sont détaillées à l’article 13.2 du CCAP.

L'accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins et est conclu conformément à l’article R.2162-4 du code de la commande publique :

|  |
| --- |
| Sans minimum et avec un maximum de 8 000 € HT annuel soit 32 000 € HT sur la durée totale du marché (4 ans) |

Procédure de passation :

La présente consultation est lancée sous forme d’une procédure d’appel d’offres ouvert conformément aux dispositions de l’arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale et des articles L2124-2 et R2161-2 à 5 du code de la commande publique.

Durée du marché :

Le marché est passé pour une période ferme d’un (1) an à compter de la notification au titulaire.

Il peut être reconduit trois (3) fois par reconduction expresse pour une durée d’un (1) an à chaque fois. La durée totale du marché ne peut excéder quatre (4) ans.

L’URSSAF PACA notifie au titulaire sa décision de reconduire le marché par un courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant la fin de validité de la période considérée.

Le titulaire ne peut s’opposer à la décision de reconduction du marché. L’absence de reconduction du marché n’ouvrira droit à aucune indemnité au profit du titulaire.

# ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

🞏 Agissant pour mon propre compte ;

🞏 Agissant pour le compte de la société *(Indiquer le nom, l’adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d’enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d’enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l’agrément donné par l’autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée)* ;

* Après avoir pris connaissance du dossier de consultation (Règlement de consultation, CCAP, CCTP et ses annexes et présent AE et ses annexes) et après les avoir acceptés dans leur ensemble sans réserve ni modification,

**Je m'engage, sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations, dans les conditions ci-après définies,**

# ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DES CANDIDATS EN CAS DE GROUPEMENT

**🞏 Réponse en groupement conjoint (avec mandataire solidaire)**

**🞏 Réponse en groupement solidaire**

**Nous, cotraitants soussignés,**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

🞎 Agissant pour mon propre compte ;

🞎 Agissant pour le compte de la société *(indiquer le nom, l’adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d’enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d’enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l’agrément donné par l’autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) ;*

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

🞎 Agissant pour mon propre compte ;

🞎 Agissant pour le compte de la société *(indiquer le nom, l’adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d’enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d’enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l’agrément donné par l’autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) ;*

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

🞎 Agissant pour mon propre compte ;

🞎 Agissant pour le compte de la société *(indiquer le nom, l’adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d’enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d’enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l’agrément donné par l’autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) ;*

* Après avoir pris connaissance du dossier de consultation (Règlement de consultation, CCAP, CCTP et ses annexes et présent AE et ses annexes) et après les avoir acceptés dans leur ensemble sans réserve ni modification,

**Nous engageons, sans réserve, en tant que contractants groupés, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations, dans les conditions ci-après définies,**

**L’entreprise ……………………………….est le mandataire du groupement.**

# ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

Les conditions financières applicables au présent marché sont définies dans les annexes financières 1 et 2 du présent acte d’engagement, intitulées décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) et bordereau de prix unitaires (BPU).

**5-1 Unité monétaire**

Le candidat est informé que l’organisme souhaite conclure le marché dans l’unité monétaire : EURO.

**5-2 Prix du marché**

Le marché est à prix mixtes, il comprend :

* Une partie à prix global et forfaitaire pour les prestations de base de nettoyage des locaux, de la vitrerie et de de la flotte automobile de l’URSSAF PACA et pour la fourniture du matériel de distribution et de consommables d’hygiène pour équiper les sanitaires de l’ensemble des locaux. Ce prix est décomposé dans l’annexe 1 au présent acte d’engagement intitulée Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)
* Une partie à prix unitaires et à bons de commande sans montant minimum et avec un maximum de 16 000 € HT sur la durée totale du marché (4ans), correspondant à la réalisation de prestations exceptionnelles, ce prix est détaillé dans l’annexe 2 au présent acte d’engagement intitulée Bordereau de Prix Unitaires (BPU).

Les prix sont fermes la première année puis révisables à la date d’anniversaire en application de la formule de révision décrite à l’article 11.2 du CCAP.

La TVA est appliquée au taux légal en vigueur à la date d’exécution des prestations.

**5-3****Compte(s) à créditer**

🞏 en euros

Numéro :

Banque :

Code banque :

Code guichet :

N° compte :

Clé RIB :

BIC / IBAN :

Je joins à cet effet un RIB original du compte tenu dans l’unité monétaire de règlement choisie. Je m’engage en outre à notifier à l’URSSAF PACA toutes modifications de mes coordonnées bancaires avec un préavis d’un mois avant tout paiement et à joindre un RIB original modificatif.

**5-4 Mode de règlement choisi par l’URSSAF**

Le mode de règlement est le virement par paiement à 30 jours.

**5-5 Bénéfice de l'avance**

🞏 Je renonce au bénéfice de l’avance.

# ARTICLE 6 – CONDITIONS D’EXECUTION DU MARCHE

Les conditions d’exécution du présent marché se déroulent selon les modalités fixées aux C.C.A.P et C.C.T.P.

# ARTICLE 7 – DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

L’engagement figurant au 2° me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation, soit 120 jours.

# ARTICLE 8 – AUTRES

Je déclare sur l’honneur, en application de l’article R 2143-3 R 2142-4 et R 2143-16 du code de la commande publique et des articles L 2341-1 et s et L 2141-7 et s du code de la commande publique, et notamment :

1° ne pas faire l'objet d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal, aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du code général des impôts et pour les marchés publics qui ne sont pas des marchés publics de défense ou de sécurité aux articles 225-4-1 et 225-4-7 du code pénal, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;

2° avoir souscrit les déclarations m’incombant en matière fiscale ou sociale ou avoir acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire.

3° a) ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce ou faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

b) ne pas faire l'objet, à la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de ma candidature, d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du code de commerce, ou d'une mesure équivalente prévue par un droit étranger ;

c) ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, qui ne justifient pas avoir été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ;

4° a) ne pas avoir été sanctionné pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1,

L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou ne pas voir été condamné au titre de l'article L. 1146-1 du même code ou de l'article 225-1 du code pénal ;

b) Au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public, ne pas avoir mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ;

c) ne pas avoir été condamné au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal ou ne pas être une personne physiques condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics.

5° ne pas avoir fait l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du code du travail.

6° ne pas avoir dû verser, au cours des trois années précédentes, des dommages et intérêts, avoir été sanctionné par une résiliation ou avoir fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à mes obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur ;

7° ne pas avoir entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché public, ou avoir fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;

8° ne pas avoir eu accès, par participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

# ARTICLE 9 – SOUS-TRAITANCE

L’annexe n° 3 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles du code du travail ou des règles équivalentes dans les pays auxquels ils sont rattachés. Les déclarations similaires des sous-traitants recensés dans les annexes sont jointes au présent acte d'engagement.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

|  |  |
| --- | --- |
| *Fait en un seul original* | **Signature** |
| A .......................................... | *Par une personne habilitée à représenter la société titulaire- porter la mention « lu et approuvé »* |
| Le .......................................... |  |

**SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**La présente offre comprenant ….. annexe(s) listée(s) ci-après est acceptée :**

🞏 en euros,

Unité monétaire d’exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

|  |  |
| --- | --- |
| *Est acceptée la présente offre pour valoir*  *acte d’engagement* | **Le Directeur** |
| A .......................................... |  |
| Le .......................................... |  |

**NOTIFICATION DU MARCHE**

*Accusé de réception de la Lettre Recommandée Electronique envoyée via la plateforme de dématérialisation achatpublic.com (Cf preuve de retrait de recommandé ci-dessous)*

# ANNEXE N°1 – DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le montant global annuel et forfaitaire de l’ensemble des prestations de base de nettoyage des locaux, vitreries et de la flotte automobile de l’URSSAF PACA Site de la Joliette et pour la fourniture du matériel de distribution et de consommables d’hygiène pour équiper les sanitaires de l’ensemble des locaux s’établit à :

Montant total annuel prestation de base (en € HT) :…………………………………………………..

Montant de la TVA prestation de base (en €) :…………………………………………….................

Montant total annuel prestation de base (en € TTC) :………………………………………………….

Montant total annuel fourniture des consommables (en € HT) :……………………………………….

Montant de la TVA fourniture des consommables (en €) :……………………………………………...

Montant total annuel fourniture des consommables (en € TTC) :………………………………………

Montant total annuel en lettres (en € TTC) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………

Coût horaire de la main d’œuvre (en € HT) : ………………………………………

Coût horaire de la main d’œuvre (en € TTC) : …………………………………….

Soit une facture mensuelle de :

Montant total mensuel (en € HT) :……………………………………….

Montant de la TVA (en €) :……………………………………………...

Montant total mensuel (en € TTC) :………………………………………

Les prix sont fixés à la date d’établissement de l’offre et sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation et également tous les frais annexes (prestations, déplacements…).

A…………………………, Le……………..……………..

(Cachet et signature de l’entreprise)

# ANNEXE N°2 – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

**Prestations exceptionnelles.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type de revêtement** | **Prix en € HT/m2 - HT/élément** | **Prix en € TTC/m2 - TTC/élément** |
| Nettoyage (shampoing) de moquette/tapis par injection/extraction (avec aspiration) |  |  |
| Sols carrelage  Nettoyage |  |  |
| Sols revêtement plastique  Décapage et mise en cire |  |  |
| Lessivage cloisons mobiles |  |  |
| Nettoyage des stores |  |  |
| Spray méthode des sols |  |  |
| Lessivage murs |  |  |
| Entretien des luminaires |  |  |
| Lessivage des portes et plinthes |  |  |
| Entretien des bouches d’aération |  |  |

Les prix sont fixés à la date d’établissement de l’offre et sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation et également tous les frais annexes (prestations, déplacements…).

**Mise à disposition des distributeurs à titre gratuit**

|  |  |
| --- | --- |
| **Articles mis à disposition** | **Quantités** |
| Distributeurs papier toilette |  |
| Distributeurs couvre-sièges |  |
| Distributeurs savon liquide |  |
| Distributeurs essuie-mains |  |

A…………………………, Le……………..……………..

(Cachet et signature de l’entreprise)

# Annexe n°3 : Demande éventuelle d’acceptation d’un sous-traitant et d’agrément de paiement du contrat de sous-traitance

MARCHE :

Titulaire :

Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

Nature :

Montant hors taxe :

TVA (%) :

Montant TTC :

Soit en lettres :

SOUS-TRAITANT :

Nom, raison ou dénomination sociale :

Adresse :

Téléphone :

Forme juridique de l’entreprise individuelle ou de la société :

Numéro d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :

Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) + RIB ou RIP original :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

Modalités de calcul et de versement des avances et des acomptes :

Date (ou mois d’établissement des prix) :

Modalités de révision des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfaction et retenues diverses :

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

|  |  |
| --- | --- |
| *Fait en un seul original* | **Signature** |
| A .......................................... | *Apposer le cachet de la société et porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »* |
| Le .......................................... |  |

# ANNEXE N°4 – Nantissement ou cession de créance (exemplaire unique)

🞹 **Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L 313-23 à L 313-34 du Code monétaire et financier facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

⬜ la totalité du marché dont le montant est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres).

……………………………………………………………………………………………………………

⬜ la partie des prestations évaluées à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

...................................................................................................................................................

et devant être exécutées par ..................................................... en qualité de :

⬜ titulaire ⬜ co traitant

*Il est rappelé, conformément à l’article R2191-45 du code de la commande publique que le montant maximum de la créance que le titulaire peut céder ou donner nantissement correspond au montant du marché diminué du montant des prestations sous-traitées et donnant lieu à paiement direct.*

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire (*si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l’acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu’il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (articles R2191-46 à R2191-53 du code de la commande publique ) :M. Christophe GABEN, agent comptable de l’URSSAF PACA.*

A le

Signature